



## L'Edito

### **Crise financière, retrait massif de l'Etat et exercice des compétences optionnelles départementales : une équation impossible !**

*Face à la crise et en l'absence de toute aide de l'Etat, les départements peinent de plus à plus à assurer l'exercice de leurs compétences optionnelles. C'est en effet le cas du Conseil Général de Saône-et-Loire...*

*Qui applique les consignes du gouvernement qui impose aux départements de se recentrer sur leurs compétences légales, tel que le financement de l'équipement des collèges et non des écoles primaires, dont la charge incombe aux communes.*

« Je remercie les camarades Chauffaillons qui m'ouvrent les pages de leur publication pour me permettre d'exprimer la position du Conseil général de Saône et Loire.

Il est particulièrement question des restaurants scolaires, la presse locale complice n'hésitant pas à amplifier l'épiphénomène. Je me fais fort dans ces quelques lignes de rétablir un peu d'équilibre et de vérité sur ce qui est dit ou écrit.

Il est vrai, à l'instar de vingt-quatre autres départements français, que le Conseil Général de Saône et Loire connaît de sérieuses difficultés financières. Sans rentrer dans les détails, celles-ci s'expliquent en majeure partie par une volonté délibérée du gouvernement d'étrangler financièrement les collectivités territoriales, dans le but de les jeter prochainement à la vindicte populaire pour ne pas dire populiste et préparer au mieux les réformes partisanes qu'il entend mettre en œuvre.

Dans ce contexte tendu, le département est contraint de remettre à plat l'ensemble de ses politiques et de recentrer ses efforts financiers sur ses compétences légales obligatoires, laissant par exemple aux communes, compétentes en la matière, la charge d'accompagner l'enseignement du premier degré. Pour les restaurants scolaires, que le département

accompagnait quand il en avait les moyens, il a été demandé aux communes de faire l'effort pour se substituer à cet accompagnement.

Dans Le Pays Roannais du 23 octobre 2009, il est question de l'école Gabrielle Colette. **Trois communes – Chauffailles, Anglure et Mussy – ne se sont pas senti la force d'absorber les 600 € manquants.** Ce sont désormais les familles qui supporteront cette charge qui se traduira par une hausse du prix des repas des cantines scolaires de l'ordre de 0,10 €. Il semble mal à propos après cela d'ouvrir le feu sur le Conseil Général. J'aurais aimé entendre ces élus et ce journaliste commenter l'action des services de l'Etat lorsqu'il a mis fin à l'existence de l'Hôpital Local de Chauffailles. **Que serait-il advenu des emplois et plus simplement des résidents si le Conseil Général n'était pas présent avec 1 714 000 € pour permettre la construction d'un établissement neuf et palier encore une fois au désengagement massif de l'état sur nos territoires ?**

Voyez qu'il est bon parfois de rétablir certaines vérités. NON ! Votre canton n'est pas isolé ! Vous pouvez toujours compter sur la solidarité départementale et sur les élus des territoires proches. »

**Christian BONNOT**  
Conseiller Général du Canton de Charolles



## Lettre ouverte sur le travail dominical - 7 juillet 2009

Par Christophe Sirugue, Député de Saône-et-Loire

### « A tous ceux dont la richesse n'est pas que monétaire

Devant la campagne de désinformation orchestrée par le gouvernement pour faire croire aux citoyens que le dernier texte sur le travail du dimanche a été édulcoré au point de nous garder de tout risque de généralisation, j'ai décidé de m'adresser directement à vous. La quatrième version, présentée aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, propose que les commerces touristiques puissent, de droit, « donner le repos hebdomadaire par roulement pour tout ou partie du personnel ».

Ce qui signifie l'ouverture dominicale immédiate et permanente des commerces pour les 523 communes touristiques actuelles mais il s'agit surtout d'un pied dans la porte pour les 5 000 communes potentiellement classables dans cette catégorie sur une simple demande du maire en préfecture. Pour ces communes, aucune contrepartie n'est prévue pour les salariés, ni salaire double, ni repos compensateur obligatoire, ni volontariat.

Cette réforme a-t-elle des vertus économiques ? Examinons les arguments de ses défenseurs. L'argument de la création d'emploi est insincère : lorsqu'une ouverture

dominicale crée l'emploi dans une grande surface, elle en détruit trois dans un commerce de proximité ou dans l'artisanat. L'argument du maintien de l'emploi est insincère : le Conseil économique et social affirme que les 30 000 emplois espérés, s'ils étaient créés, ne seraient que transférés de la semaine au week-end. Comment organiser des événements communs si chacun prend son repos hebdomadaire un jour différent ? Comment organiser des rendez-vous populaires ?

Il faut sanctuariser un jour de la semaine, hors de la logique marchande, pour assurer la concordance des temps sociaux, maintenir la qualité du temps libéré, respecter la synchronisation des pratiques, tisser des liens sociaux et poser un repère temporel identitaire pour les communautés urbaines et rurales. La suppression de cette pause commune dans le quotidien déstructurerait non seulement la société mais aussi les familles dont les membres ne feraient plus que se croiser sans parler de l'impossible répartition des week-ends pour les enfants des couples divorcés et de l'insondable désarroi des familles monoparentales.

*Laisser entendre, comme le fait la majorité, que l'extension du travail le dimanche peut être une réponse aux problèmes des Français en matière d'emploi et de pouvoir d'achat, est une escroquerie comparable à celle que constitue le discours des 18 derniers mois sur les heures supplémentaires. Une nouvelle fois, ce gouvernement, incapable de relancer le pouvoir d'achat, tire prétexte des difficultés des Français pour justifier des régressions sociales majeures.*

une société de l'avoir sur une société de l'être. L'accomplissement de soi n'est pas l'affairement, la gesticulation, la fuite en avant et la consommation.

Nicolas Sarkozy, l'instigateur de cette réforme, poursuit son processus de déréglementation du monde du travail. Mais il touche ici à la structure de la société et va se heurter à l'ensemble de la gauche, à une partie non négligeable de la droite, aux organisations syndicales, aux associations familiales, sportives et culturelles et aux responsables des cultes. [...] Mais il reste une chance de contrer la civilisation du supermarché.

J'appelle tous les citoyens à transmettre aux députés de la majorité des mails de protestation pour accompagner le combat mené par les députés de gauche. Je reste persuadé que le travail est un bien collectif, qu'il est source d'accomplissement s'il est aménagé pour l'humain. A travailler plus pour gagner plus, je préférerais toujours travailler tous et travailler mieux. »

Nous avons besoin de **nouveaux militants** pour que nos propositions soient le plus proche possible des préoccupations de l'ensemble de la population.

Nous avons besoin de VOUS pour apporter de l'eau fraîche à notre moulin et de vos idées pour s'opposer à la politique destructrice du gouvernement de droite et de l'UMP, en France et dans notre canton.

C'est la raison pour laquelle nous demandons aux **personnes qui se reconnaissent dans ce combat** de **venir nous rejoindre** en qualité de militant ou de sympathisant. **Dans une ambiance conviviale !**



## Le changement de statut de La Poste : vers la fin du service public à la française ?

**Les Français doivent savoir ce qui se prépare. Le changement de statut de La Poste ne servirait à rien si l'objectif n'était pas l'ouverture du capital et la transformation de La Poste en entreprise comme une autre, avec les mêmes exigences de rentabilité.**

Le changement de statut de « La Poste » d'établissement public en société anonyme par actions est clairement demandé depuis un an par ses dirigeants et le président de la République. L'objectif est de profiter de la mise en concurrence totale décidée au sein de l'Union Européenne pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, afin d'imposer la réforme, même si celle-ci va au-delà des demandes européennes. Les hésitations du gouvernement quant à la date du débat parlementaire sont significatives des larges oppositions qu'a suscitées son projet dans la société française, de la part des populations, des élus locaux, des usagers, des personnels et des organisations syndicales. C'est un encouragement à exiger le rejet du changement de statut et de la privatisation qu'il prépare. D'autant que d'autres solutions existent.

Les promoteurs de la réforme mettent en avant trois raisons complémentaires, que l'on peut ainsi résumer :

- disposer des moyens d'affronter la libéralisation totale du marché du courrier en 2011 et respecter les règles européennes,
- avoir les moyens de lever 2 à 3 milliards d'euros pour financer la croissance sans solliciter les finances publiques,
- disposer des moyens de nouer des alliances stratégiques et de pouvoir profiter des opportunités

de croissance externe, afin de ne pas « sortir du groupe des grands européens » et de rester « une des postes qui structurent le marché européen ».

Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opération, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emplois, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires. Gouvernements et direction de La Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt général. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été « transformés » et plus de 50 000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement ! Cela se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files d'attente quand le bureau de poste n'a pas été définitivement supprimé !

Une privatisation de La Poste entraînerait une détérioration encore plus considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs financiers auraient priorité sur l'intérêt général.

## Quel avenir pour l'éducation de nos enfants ?...

**Sous la présidence Sarkozy, l'éducation de nos enfants est en danger.  
La rentrée 2009, c'est moins de moyens pour éduquer nos enfants :**

- ✗ Suppressions massives de postes : 11 000 en 2008, 13 500 en 2009, 16 000 prévues en 2010... Conséquences : nombreuses fermetures de classes, suppressions d'options et de disciplines...
- ✗ Moins d'infirmiers et moins de médecins dans les écoles
- ✗ Suppression progressive de la carte scolaire, créant un système éducatif à deux vitesses
- ✗ Diminution des moyens dans les écoles maternelles, rendant difficile la scolarisation des moins de 3 ans
- ✗ Nouveaux enseignants moins bien formés, à cause des réformes du gouvernement

- ✗ Journées plus longues pour les élèves du primaire avec la semaine de 4 jours
- ✗ Disparition des Réseaux d'Aides Spécialisées pour les Elèves en Difficulté (RASED)
- ✗ Diminution du nombre d'Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)
- ✗ Réforme de l'enseignement professionnel, se traduisant par un étranglement des filières et des difficultés grandissantes pour les élèves les plus fragiles



## Une autre politique pour l'éducation est urgente !

**Il faut investir dans l'avenir de notre pays et de nos enfants en faisant de l'éducation une priorité absolue !**

**Les Socialistes proposent :**

- ✓ Un moratoire immédiat sur les suppressions de postes et une programmation pluriannuelle des recrutements de personnels.
- ✓ Un plan de lutte contre les inégalités scolaires : renforcer les ZEP, diminuer le nombre d'élèves par classe, promouvoir les expériences innovantes, soutenir les familles en difficulté et assurer la mixité sociale.
- ✓ Un vaste chantier d'amélioration des méthodes pédagogiques pour la réussite de tous, à tous les niveaux scolaires et avec l'ensemble des acteurs concernés.
- ✓ Une revalorisation des métiers de l'éducation et une rénovation de la formation des enseignants.

## La situation des entreprises et de l'emploi à Chauffailles : une syndicaliste s'exprime...

**« S'organiser : une nécessité vitale aujourd'hui pour résister et pour vaincre**

Les travailleurs de Chauffailles n'ont pas échappé à la crise : la recherche du profit – comme moteur de l'économie capitaliste – détermine ici comme ailleurs la politique des patrons. Personne ne peut démentir que c'est pour maintenir leurs profits que des entreprises comme l'AGDE et Yumbo ont licencié cette année des dizaines de salariés. Ces deux entreprises ont réalisé des bénéfices en 2008. Anticipant des pertes pour leurs actionnaires en 2009, elles se sont empressées de supprimer des emplois pour réduire les coûts de production. Ce qui est considéré comme de la bonne gouvernance pour les entreprises s'avère catastrophique en coût humain pour les salariés.

Cette situation locale s'inscrit dans une politique d'attaques majeures contre la Sécurité Sociale, les services publics et les fonctionnaires (34 000 emplois supprimés cette année), le régime des retraites, etc..., autant de mesures visant à faire payer à la majorité de la population le coût de l'endettement faramineux de l'Etat.

C'est dans ce contexte que des dizaines de salariés du secteur se sont saisis de l'organisation syndicale existante - la CGT - pour se défendre. Mais il n'y a sur le canton aucune section syndicale dans les entreprises privées. Les Comités d'entreprise « maison » – quand ils existent – n'ont aucune indépendance face au patron car les élus ne peuvent pas s'appuyer sur la force et l'expérience des syndicats. Ils sont malheureusement inféodés au patronat. Les chefs d'entreprises, eux, ont leurs conseils juridiques, leurs syndicats patronaux : ils sont bien armés et solidaires pour défendre leurs intérêts.

Qui oserait prétendre que la CGT est responsable des difficultés de telle ou telle entreprise ? Les salariés vivent dans la peur d'être licenciés et de ne pas pouvoir retrouver du travail dans la région. Les rivalités sont savamment orchestrées. Ce n'est que lorsqu'ils sont licenciés, qu'ils se tournent vers l'organisation syndicale pour se défendre, retrouver leur dignité et la solidarité dans le combat de classe pour faire valoir leurs droits.

C'est cette force de l'organisation qui fait peur aux patrons et les contraint à reculer, à faire des concessions : le combat des travailleurs des entreprises comme Continental, Mollex et bien d'autres, l'ont montré.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas en se battant entreprise par entreprise, canton par canton que l'on peut empêcher les licenciements. Et ce n'est pas non plus en demandant à Sarkozy et son gouvernement de mettre en place une autre politique industrielle et en participant aux « Etats généraux de l'industrie » qu'on obtiendra l'arrêt des licenciements. Chacun sait que le gouvernement actuel défend les intérêts des banques et des patrons : bouclier fiscal pour les uns, fiscalisation des indemnités d'accident du travail pour les autres ! Des milliards prêtés aux banques, de nouveaux impôts pour le plus grand nombre !

C'est pourquoi la question de la perspective politique est cruciale : la responsabilité des organisations – partis et syndicats – qui prétendent défendre les intérêts de la population laborieuse, est d'oeuvrer dès maintenant à la formation d'une alternative à Sarkozy dans les urnes et par la mobilisation générale, sans attendre 2012. »

Micheline Cinquin



**PS** *info*

Canton de Chauffailles

Novembre - Décembre 2009 – N° 3